

Une vie par procuration

Autor(en): **Brentini, Patricia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une vie par procuration

Après les deux films intimistes «Chambre avec Vue» (1986) et «Maurice» (1987), adaptations d'œuvres littéraires à l'écran, James Ivory poursuit sur sa lancée en mettant en scène le best-seller américain d'Evan S. Connel «Mr. & Mrs. Bridge».

C'est l'histoire simple et banale d'un couple conservateur et puritain de l'entre-deux-guerres qui voit avec regret ses trois enfants quitter le nid familial.

Walter Bridge est un avocat de renom, à cheval sur les principes et les convenances, fermé à la manifestation des sentiments; sa femme India, douce, réservée, conciliante, est entièrement soumise et dévouée à sa famille et à son mari. Pour interpréter ces deux rôles, le cinéaste a choisi Paul Newman et Joanne Woodward, mariés à la ville comme à l'écran, dont la tendre complicité sauve ce portrait de famille de tout soupçon de caricature. Jeu d'acteurs discret et subtil, sourires et grimaces à peine esquissés, comme une brise légère ridant la surface d'une eau dormante, reflets de pensées secrètes réprimées, de doutes et de luttes intérieures cachées: on se prend à attendre un changement qui ne se produira pas, ou qui se produira de manière si imperceptible qu'il en restera



invisible. Mais bien plus qu'une chronique familiale, ce film est avant tout l'histoire de l'épanouissement avorté d'une femme dont le potentiel d'humour, de fantaisie et de tendresse est constamment refoulé et

censuré par un environnement phallocrate. Surprotégée par un entourage qui l'écarte de toutes les réalités de la vie et lui évite toute contrariété «parce qu'elle ne le supporterait pas», India n'a plus qu'à vivre par procuration la vie de son mari, qui sait ce qui est bon pour elle et ne se trompe jamais... Ainsi perd-elle peu à peu toute spontanéité, tout désir personnel et toute trace d'un esprit critique qui n'a pas de place dans ce monde – son amie Grace ne s'est-elle pas suicidée «parce qu'elle critiquait tout, même elle-même»?

On assiste à la mise à mort progressive de cette personnalité maintenue dans un état de faiblesse et d'ignorance permettant au mari de jouer sans cesse le rôle du prince charmant et d'accourir au secours de sa petite femme sans défense. Métaphore de la dernière scène, où l'on voit Mrs. Bridge coincée dans sa voiture entre le garage et l'extérieur, transie de froid, impuissante à trouver une solution pour se sortir de ce mauvais pas, regardant la neige qui recouvre inexorablement l'automobile et attendant l'arrivée de son mari.

Un film où il ne se passe rien, comme disent certains? Un film, à mon sens, où l'essentiel est dit.

Patricia Brentini

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

2, rue Henri-Fazy – 1211 GENÈVE 3 – Tél. 022/27 20 65

Correspondance: case postale 362

DES CRÈCHES POUR NOS ENFANTS

Une enquête sociologique réalisée en 1987 a montré qu'il manque à Genève quelque 1600 places dans les crèches et que seule une demande de placement sur cinq est satisfaite. Il s'agit là d'un problème très préoccupant pour les parents et tout spécialement pour les mères qui doivent ou veulent travailler à l'extérieur du foyer.

Le Bureau de l'égalité s'efforce donc, dans la mesure de ses moyens, de mener une action de sensibilisation et d'information de la population et des autorités concernées.

Le message qu'il tente de faire passer peut se résumer comme suit:

- l'image et la fonction des crèches ont changé. Celles-ci ne sont plus, comme autrefois, des institutions charitables au service d'une minorité économiquement défavorisée. Elles constituent aujourd'hui l'équipement collectif indispensable d'une société dans laquelle un nombre croissant de femmes exercent une activité rémunérée;
- les crèches remplissent une fonction importante de socialisation et de développement du petit enfant en lui offrant un espace de stimulation et de contacts. Cette fonction est d'autant plus importante aujourd'hui que la cellule familiale se restreint de plus en plus;
- les crèches doivent être des lieux de qualité pris en charge par un personnel dûment formé.

A l'objection souvent avancée des coûts que de telles structures entraînent, on répondra que le vrai problème n'est pas tant celui des coûts que des priorités qu'une société se donne. Dans une collectivité qui alloue des sommes considérables aux budgets militaires, peut-on encore décemment invoquer l'argument des coûts quand il y va du développement du petit humain et de l'équilibre de sa famille?



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté des Lettres ouvre une inscription pour un poste de

MAITRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

en histoire et civilisation du Proche-Orient ancien
au 1er millénaire avant J.-C.

Charge: Il s'agit d'un poste à temps partiel (7/10e).

Titre exigé: Doctorat ès lettres ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1991.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 31 mars 1991 au **secrétariat de la Faculté des Lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.